

PROGRAMME Code de la Route

Lieu de la formation : place Bernhausen,
23300 LA SOUTERRAINE

Lors de la formation théorique communément appelée formation au «code de la route», vous suivrez des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur. Le programme de cette formation suit le référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC).

Depuis la réforme de 2016, le code de la route est organisé en 9 familles divisées en thèmes.

Organisations de séances théoriques : TOUJOURS EN PRÉSENCE D'UN ENSEIGNANT

Des tests de 40 photos/vidéos (9 par semaine) seront proposés les :

- lundis, mercredi, vendredis → de 14 h à 15h, puis de 18h à 19h
- samedis : → de 10h à 11h, de 11h à 12h, puis de 14h à 15h.

Des cours théoriques (2 par semaine) seront proposés les samedis → de 9h à 10h puis de 13h à 14h.

Les 9 familles + les premiers secours :

- L : la circulation routière : s'y retrouve d'anciens thèmes comme la signalisation, croisement et dépassement, arrêt et stationnement
- R : la route : notamment en situations spéciales comme de nuit/intempéries, sur voies rapides, en zones dangereuses...
- C : le conducteur
- U : les autres usagers
- D : réglementations générales et divers : infractions, documents administratifs...
- M: éléments mécaniques
- S : éléments de sécurité
- E : véhicule et environnement
- P : précaution pour prendre et quitter son véhicules
- + A : les premiers secours

Les thèmes à traités :

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| - la signalisation | - priorités et intersections |
| - croisements – dépassements | - règles de circulation |
| - visibilité et éclairage | - conduite pratique |
| - tunnels | - conduite économique |
| - usagers | - risques |
| - autoroute | |

Programmation des cours de code: au total, 9 séances d'environ 1 heure.

○ séance n°1 : la signalisation :

- | | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| - les panneaux | - les panonceaux |
| - les panneaux de danger | - les panneaux d'interdiction |
| - les panneaux d'obligation | - les panneaux d'indication |
| - les panneaux de direction | - les bornes et balises |
| - la signalisation temporaire | - les marquages au sol |

○ séance n°2 : priorités – arrêts/stationnements :

- | | |
|-------------------------------|------------------------------------|
| - panneaux de priorité | - carrefours à sens giratoire |
| - les signaux lumineux | - les agents |
| - véhicules d'intérêt général | - où et comment stationner |
| - stationnement réglementé | - arrêt et stationnement interdits |

○ séance n°3 : règles de circulation – croisements /dépassements :

- | | |
|----------------------------|------------------------|
| - position sur la chaussée | - changer de direction |
| - vitesse en ville | - vitesse sur route |

- vitesse et risques
 - croisement en pente
 - effectuer un dépassement et être dépassé
 - règle de croisement
 - conditions de dépassement
 - cas particuliers de dépassement
- **séance n°4 : évaluations des distances – déficiences du conducteur :**
- distance d'arrêt
 - santé et conduite
 - médicaments et drogues
 - inattention
 - intervalle de sécurité
 - alcool
 - fatigue
 - baisse de vigilance
- **séance n°5 : aménagements particuliers et autoroutes :**
- passages à niveau
 - traverser un chantier
 - entrer sur autoroute
 - circulation sur autoroute en conditions dégradées
 - tunnels
 - circulation des tramways
 - circulation sur autoroute en conditions normales
 - fatigue et somnolence sur autoroute
- **séance n°6 : autres usagers – visibilité et communication :**
- visibilité et prise d'information
 - attitude à l'égard des autres
 - risques liés aux motos
 - les véhicules de transport en commun
 - circuler par intempéries
 - moyens de communication
 - code de la rue et usagers vulnérables
 - les véhicules lourds
 - circuler la nuit
- **séance n°7 : réglementation générale et porter secours :**
- accident : PROTÉGER
 - accident : SECOURIR
 - documents obligatoires et utiles
 - chargement du véhicule
 - infractions et sanctions
 - accident : ALERTER
 - constat amiable
 - transports des passagers
 - permis à points
- **séance n°8 : installation et sécurité dans le véhicule :**
- quitter le véhicule
 - s'installer au poste de conduite
 - installation des adultes
 - éléments de sécurité obligatoires
 - prendre le véhicule
 - installation des enfants
 - équipements de sécurité
- **séance n°9 : mécanique et environnement :**
- entretien du véhicule
 - éléments mécaniques
 - équipements du véhicule
 - pollution atmosphérique et sonore
 - commandes et témoins
 - pneumatiques
 - écomobilité
 - pratiquer l'écoconduite